



Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



01

## LUTTE INDIRECTE



www.cdaf.be

# 9. PROTECTION

*Pour des raisons économiques évidentes, la protection indirecte des plantations sera privilégiée. La sylviculture valorise simultanément la forêt et sa faune : différentes mesures préventives sont conseillées pour limiter les risques de dégâts du gibier.*

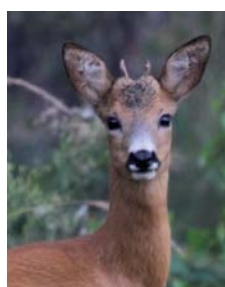
### 1. MESURES CYNEGETIQUES

Obtenir et maintenir des **DENSITÉS ÉQUILIBRÉES DE GIBIER** en fonction des possibilités d'alimentation et de refuge du territoire.



© CDAF asbl

15 à 30  
/1.000 ha



© Jérôme Wicard

70 à 150  
/1.000 ha



© CDAF asbl

30 à 40  
/1.000 ha

Appliquer une **GESTION RAISONNÉE DES POPULATIONS DE GIBIER** au niveau des plans de tir : régulation des effectifs, équilibre des sexes et de la pyramide des âges.

### 2. MESURES SYLVICOLES

**SAUVEGARDE ET AMÉNAGEMENT DE MILIEUX FAVORABLES** : recrûs ligneux, tapis herbacé, ronces...

#### LES FOURRÉS



© CDAF asbl

- recéper des taillis tous les 5 à 8 ans
- maintenir des fourrés épais et dispersés

#### LES CLAIRIÈRES



© CDAF asbl

- profiter de sites à chablis, au sud, et exigus
- gyrobroyer le centre, clairiérier les lisières

#### LES FONDS HUMIDES



© CDAF asbl

- maintenir et restaurer les mares et étangs
- limiter le boisement des fonds humides



© CDAF asbl

#### LES LISIÈRES

- créer des sinuosités, trouées ou enrichissements
- éclaircir en bordure et élaguer les branches basses



© CDAF asbl

**SYLVICULTURE FAVORABLE** : amélioration des capacités alimentaires et de refuge des massifs forestiers.

**LES ESSENCES**



© CDAF asbl

- privilégier les peuplements mélangés
- favoriser les arbustes, les feuillus et les fruitiers

**LA RÉGÉNÉRATION**



© CDAF asbl

- préférer la régénération naturelle
- introduire ou récupérer des taillis de brout

**LE TRAITEMENT**



© CDAF asbl

- combiner plusieurs traitements : taillis, futaie, taillis-sous-futaie
- préférer des peuplements irréguliers d'âges divers

**LES ENTRETIENS**



© CDAF asbl

- maintenir la végétation d'accompagnement
- appliquer des dégagements partiels

**LE PARCELLAIRE**



© CDAF asbl

- diversifiés les peuplements et augmenter les lisières
- créer des parcelles d'intérêt faunistique

**LES TRAVAUX**



© CDAF asbl

- ne pas perturber la faune et la flore
- éviter les travaux de mai à juillet

**LES ALLÉES**



© CDAF asbl

- prévoir des distances de recul pour les plantations
- faucher les banquettes herbeuses en mars (tonte des refus) et en septembre (dernières pousses appétentes)

**LES COUPES**



© CDAF asbl

- réduire les rotations et disperser l'assiette des coupes
- appliquer des éclaircies précoces et fortes